



ÉCHOS DU CONSEIL

20 novembre 2019
Volume 5, numéro 4

*Au nord de tout
ce que l'on peut devenir*

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2018-2019

Dans le cadre de l'assemblée publique annuelle d'information, le président-directeur général du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord, M. Marc Fortin, a présenté les faits saillants du rapport annuel de gestion 2018-2019.

L'établissement termine l'année avec un déficit de 3,9 M\$ après avoir reçu une somme supplémentaire du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) de 7,5 M\$.

Certaines réalisations ont été mentionnées, dont le début des services d'hémodialyse à Baie-Comeau, l'ouverture de l'Aire ouverte à Sept-Îles pour desservir les jeunes de 12 à 25 ans et l'ajout de services de santé en Haute-Côte-Nord, à Port-Cartier et en Minganie.

Du côté des ressources humaines, on a souligné l'embauche de plus de 400 personnes à la suite d'une campagne majeure de recrutement déployée sur le Web. Des démarches de recrutement à l'international ont aussi été menées, ce qui a permis de recruter cinq infirmiers et infirmières de la France. Des démarches sont en cours afin de recruter d'autres ressources de l'extérieur en 2020.

M. Fortin a aussi mentionné divers projets en développement, soit la modernisation de l'urgence et du bloc opératoire de l'Hôpital de Sept-Îles, le centre de chirurgie bariatrique à l'Hôpital Le Royer ainsi que l'agrandissement et la rénovation du CLSC de Port-Menier.

Il est possible de consulter le rapport en visitant le [site Web](#) du CISSS de la Côte-Nord.

RAPPORT 2018-2019 SUR L'APPLICATION DE LA PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES ET L'AMÉLIORATION DES SERVICES

La commissaire aux plaintes et à la qualité des services, Mme Manon Bourgeois, a présenté le rapport 2018-2019 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration des services.

Au cours de l'année, 644 dossiers ont été analysés par la commissaire comparativement à 503 l'année précédente. Plus de trois dossiers sur quatre ont été traités dans un délai de 45 jours ou moins.

Sur les 390 plaintes reçues en 2018-2019, 110 portaient sur les soins et services dispensés, 86 sur l'accessibilité, 73 sur l'organisation du milieu, 61 sur les relations interpersonnelles, 28 sur l'aspect financier et 24 sur les droits particuliers. L'année dernière, un total de 271 plaintes a été reçu.

Nominations de trois directeurs	p. 2
Bilan annuel du plan d'action à l'égard des personnes handicapées	p. 2
Financement additionnel pour les organismes communautaires	p. 3
Politique pour un environnement sans fumée	p. 4
Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux	p. 4
Adoption du programme d'accès aux services en langue anglaise	p. 4

**Prochaine séance
du conseil
d'administration :**

Mercredi 29 janvier 2019
à Sept-Îles

NOMINATIONS DE TROIS DIRECTRICES

Le conseil d'administration a entériné la nomination de trois directrices. Ces trois personnes occupaient leurs postes respectifs de façon intérimaire :



Mme Priscilla Malenfant, directrice du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées.



Mme Jennifer Lavallée, directrice des programmes santé mentale, dépendance, itinérance et services sociaux généraux.



Mme Christine Pelletier, directrice des ressources humaines, communications et affaires juridiques.

BILAN ANNUEL DU PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

Depuis l'adoption du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées, en juin 2017, un comité de suivi, composé de représentants de diverses directions du CISSS de la Côte-Nord et d'un usager, voit à la mise en œuvre du plan. En 2018-2019, le comité s'est rencontré à quatre reprises.

Plusieurs actions ont été réalisées au cours de l'année, telles que :

- Élaboration et adoption d'une politique d'intégration en emploi des personnes handicapées.
- Diffusion de deux capsules de sensibilisation afin de faire connaître le plan d'action au personnel du CISSS.
- Diffusion d'un communiqué de presse et de capsules de sensibilisation sur la page Facebook du CISSS lors de la Semaine québécoise des personnes handicapées.
- Participation à la création du projet de cahier à colorier de la Table de concertation des associations de personnes handicapées de la Côte-Nord.

« Chaque ministère ou organisme public qui emploie au moins 50 employés ainsi que chaque municipalité d'au moins 15 000 habitants doit se doter d'un plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées. »

POLITIQUE DE DÉTECTION ET D'INTERVENTION PRÉCOCE EN DÉPENDANCE

Les administrateurs ont adopté la Politique de détection et d'intervention précoce en dépendance, qui vise l'optimisation de l'accessibilité et de la continuité des services de même qu'une prise en charge plus rapide de la clientèle.

Un des objectifs visés, dans un premier temps, est d'implanter le repérage systématique et la détection dans les services de proximité recevant les femmes enceintes, les mères et pères de jeunes enfants ainsi que leur conjoint ou conjointe. Dans ce groupe, les personnes susceptibles de présenter un problème et d'être référées au programme dépendance seront priorisées pour recevoir les services appropriés. Des liens sont aussi prévus avec les différents services du CISSS, notamment Info-Social, les guichets d'accès et les services d'urgence, afin de détecter toute problématique de dépendance.

Le CISSS de la Côte-Nord souhaite également que ses partenaires, tels que les GMF, les organismes communautaires, les ministères et les commissions scolaires, acceptent d'implanter les pratiques de repérage et de détection en collaboration avec le programme-services en dépendance.

Un plan d'action a été élaboré et des procédures seront élaborées, en collaboration avec les partenaires concernés, afin de faire de l'implantation et du déploiement de cette pratique un succès.

FINANCEMENT ADDITIONNEL POUR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Les administrateurs ont approuvé la répartition d'une somme de 1 133 500 \$ visant à rehausser le financement des organismes communautaires œuvrant en santé et services sociaux. Cette somme récurrente, provenant du MSSS, vise à répondre aux besoins prioritaires identifiés régionalement, en augmentant la capacité des organismes à faire face notamment aux demandes croissantes ou à des défis particuliers.

En fonction de certaines balises ministérielles, le financement est réparti comme suit :

À la Source Sept-Îles	38 050 \$	CRÉAM	15 286 \$
Action Autisme et TED HCN Manicouagan	21 309 \$	Droits et recours en santé mentale de la Côte-Nord	34 652 \$
Association de la fibromyalgie et de la fatigue chronique de Manicouagan et de la HCN inc.	5 320 \$	La Croisée, organisme de justice alternative (Équijustice)	17 830 \$
Association des aidants naturels de la Côte-Nord	10 268 \$	L'Alliance des femmes (Sacré-Coeur)	17 830 \$
Association des handicapés adultes de la Côte-Nord	22 334 \$	La popote roulante « Les Délices Maisons »	16 097 \$
Association des jeunes de Fermont	5 000 \$	L'Âtre de Sept-Îles	17 830 \$
APAME	7 433 \$	Les Amis du Rayon d'or	15 141 \$
Association des parents PANDA Manicouagan	15 338 \$	L'Espoir de Shelna	17 830 \$
Association des personnes avec difficultés visuelles Manic	16 097 \$	Les Girouettes de Chute-aux-Outardes	8 928 \$
Association nord-côtière de l'autisme et des troubles envahissants du développement (ANCATED)	10 812 \$	Les Habitations communautaires Le Gîte inc.	38 201 \$
Association parents et amis du malade émotionnel de l'Est de la Côte-Nord inc. (APAME)	21 924 \$	Maison des femmes de Baie-Comeau	27 000 \$
CALACS Baie-Comeau *Lumière boréale	17 830 \$	Maison des jeunes de Colombier	12 181 \$
CALACS Sept-Îles *La pointe du jour	53 846 \$	Maison des jeunes « La Source » Minganie	7 910 \$
Centre communautaire pour les aînés de Ragueneau	8 978 \$	Maison des jeunes Le S.Q.U.A.T.	5 000 \$
Centre d'action bénévole de la Minganie	17 830 \$	La Maison des femmes de Sept-Îles	17 830 \$
Centre d'action bénévole de Port-Cartier inc.	27 000 \$	Maison des jeunes « La Boîte » de Ragueneau	5 000 \$
Centre d'action bénévole Le Nordest	27 000 \$	Maison des jeunes de Port-Cartier Inc.	8 488 \$
Centre d'activités de la Haute-Côte inc.	16 157 \$	Maison des jeunes La Relève	16 260 \$
Centre de dépannage des Nord-Côtiers	16 097 \$	Maison des jeunes Le Spoth de Chute-aux-Outardes	5 000 \$
Centre de femmes "L'Étincelle"	17 830 \$	Maison du Tonnerre	5 000 \$
Centre de prévention du suicide Côte-Nord	20 141 \$	Maison l'Amie d'Elle inc.	17 830 \$
Centre d'intervention Le Rond-Point	15 184 \$	Module d'épanouissement à la vie de Sacré-Cœur (BEST)	16 097 \$
Centre des femmes de Forestville	17 830 \$	Module d'épanouissement à la vie de Sept-Îles	10 803 \$
Centre femme aux quatre vents.	17 830 \$	ROCASM	5 000 \$
Centre Le Volet des femmes (Aguanish)	17 830 \$	Répit Richelieu	87 970 \$
Club des Citoyens Séniors de Chevery	11 854 \$	Ressource de réinsertion « Le Phare »	7 071 \$
Comité action jeunesse de Bergeronnes	5 000 \$	Santé mentale Québec - Côte-Nord	11 961 \$
Comité action jeunesse de Sacré-Coeur	5 000 \$	Société Alzheimer de la Côte-Nord	54 794 \$
Comité action jeunesse des Escoumins	5 000 \$	Table Régionale des organismes communautaires	21 245 \$
Comptoir alimentaire de Sept-Îles	7 716 \$	Transit Sept-Îles	40 644 \$
Comptoir alimentaire l'Escale	7 716 \$	Unité Domrémy de Baie-Comeau inc.	7 577 \$
Convergence Manicouagan (Équijustice)	17 830 \$	Vers l'âge Senior inc.	17 830 \$
		TOTAL	1 133 500 \$

POLITIQUE POUR UN ENVIRONNEMENT SANS FUMÉE

Le rapport sur l'application de la Politique pour un environnement sans fumée a été présenté aux membres du conseil d'administration. Les travaux, menés par un comité interne, ont permis de rendre deux installations sans fumée dès le 1^{er} mai 2019, soit les deux centres de réadaptation pour jeunes en difficulté à Sept-Îles et à Baie-Comeau.

Les démarches se poursuivent en vue de rendre toutes les installations du CISSS de la Côte-Nord sans fumée (intérieur-extérieur), et ce, d'ici le 22 novembre 2022. Il est aussi prévu d'offrir des services de soutien à la cessation tabagique pour la clientèle et le personnel.

Mentionnons qu'il est interdit de fumer dans les installations du CISSS, mais il y a des fumeurs à certains endroits, qui peuvent être utilisés par des résidents, notamment dans des CHSLD.

À l'extérieur, d'ici à ce que les installations soient entièrement sans fumée, la loi interdit de fumer ou de vapoter dans un rayon de neuf mètres de toute porte communiquant avec l'intérieur, des fenêtres qui s'ouvrent et des prises d'air.

« En vertu de la Loi concernant la lutte contre le tabagisme, le CISSS de la Côte-Nord a adopté sa Politique pour un environnement sans fumée le 22 novembre 2017. Son implantation doit être complétée au plus tard le 22 novembre 2022. »

PRIX D'EXCELLENCE DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Deux dossiers de candidatures de la Côte-Nord ont été déposés au MSSS en vue des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux, soit Le Congrès sur la médecine d'urgence en région (Les Escoumins), dans le domaine « Valorisation et mobilisation des ressources humaines », et les groupes de parents d'enfants en attente en déficience intellectuelle et troubles du spectre de l'autisme (DI-TSA), dans le domaine « Accessibilité aux soins et aux services ». Les lauréats seront dévoilés à l'occasion d'une cérémonie qui aura lieu à la fin du printemps 2020. Depuis 37 ans, les Prix d'excellence mettent en valeur l'engagement et la collaboration exceptionnels des acteurs du réseau et du milieu communautaire. Ils visent à souligner les initiatives mises en place sur le terrain au profit des patients, dans un souci constant de performance et d'amélioration continue.

Pour plus de détails, visitez le site des [Prix d'excellence](#).

ADOPTION DU PROGRAMME D'ACCÈS AUX SERVICES EN LANGUE ANGLAISE

Le conseil d'administration a adopté le Programme d'accès aux services de santé et aux services sociaux en langue anglaise du CISSS de la Côte-Nord 2020-2025. Le programme d'accès vise à rendre accessible aux personnes d'expression anglaise une gamme de services de santé et de services sociaux en langue anglaise la plus complète possible et la plus près possible de leur milieu de vie. Il précise la manière, le service et le lieu pour lesquels il y a obligation de rendre les services en anglais. Dans la région, les installations de la Basse-Côte-Nord sont désignées par le gouvernement du Québec et reconnues par la Charte de la langue française, ce qui implique que l'ensemble des services doit être disponible en anglais. En vertu du programme, les autres installations de la Côte-Nord doivent offrir certains services en anglais. Pour ce faire, des employés bilingues sont mis à contribution de même qu'un service d'interprète, basé à l'Hôpital de Sept-Îles, pour desservir les installations de la région.

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Côte-Nord

Québec 

835, boulevard Jolliet
Baie-Comeau (Québec) G5C 1P5
Téléphone : 418 589-9845
Télécopieur : 418 589-8574

Visitez notre site Web :
www.ciasss-cotenord.gouv.qc.ca

Ce bulletin d'information est réalisé par le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord. Il présente les décisions prises dans le cadre des séances du conseil d'administration.

Toute reproduction est autorisée à condition de mentionner la source.

Pour toute information supplémentaire sur un des sujets traités, veuillez communiquer avec le Service des communications au **418 589-9845**, poste 252268.